

mission de la CSCE en Moldova, que le diplomate canadien Timothy Williams dirigeait jusqu'à la mi-novembre. La CSCE souhaiterait la négociation d'un statut spécial pour la région du Trans-Dniestr, à l'intérieur de la République de Moldova. Elle aimerait voir des progrès dans le retrait complet, rapide et en bon ordre des troupes russes, et elle espère qu'on laissera la mission de la CSCE participer aux pourparlers sur le retrait des troupes.

Le débat sur le Nagorny-Karabakh s'est avéré le plus épineux de tous au Conseil. Depuis bientôt deux ans, la CSCE est à la tête d'efforts internationaux déployés pour trouver une solution au conflit qui ravage ce territoire majoritairement peuplé d'Arméniens, enclavé en Azerbaïdjan. La CSCE a l'intention de dépêcher dans la région une mission d'observation, une fois qu'un cessez-le-feu et un règlement durables auront été conclus. Entre-temps, elle avait espéré établir une petite mission de diplomates et d'officiers, pour que le processus de paix se poursuive. Finalement, à cause des tensions entre l'Arménie et l'Azerbaïdjan, cette proposition a été rejetée.

Le Conseil est convenu que le mandat de la mission de la CSCE en Géorgie (Ossétie), qui est actuellement, pour l'essentiel, de suivre et de favoriser les négociations entre les parties au conflit, devrait être élargi afin de couvrir les droits de la personne et le développement démocratique. La CSCE réfléchira à la nomination conjointe, par elle-même et l'ONU, d'un représentant de haut rang qui s'occupera de la question de la coopération ONU-CSCE en Géorgie. Les ministres sont aussi convenus que la mission de la CSCE devrait définir des «arrangements éventuels pour assurer une liaison avec les forces de maintien de la paix regroupant des Géorgiens, des Russes et des Ossètes, en vue de mettre en place une surveillance plus complète». Les modalités d'application de cette décision influenceront beaucoup sur une future coopération de la CSCE avec des missions de «maintien de la paix» de la Russie et de la CEI dans d'autres régions de l'ancienne Union soviétique (voir ci-dessous).

Les ministres ont décidé d'envoyer au Tadjikistan une mission de quatre personnes qui seront chargées de faciliter le dialogue entre les diverses forces en présence, d'encourager à respecter les droits de la personne, et de promouvoir et vérifier le respect des principes de la CSCE. Cette mission prolongée sera la première de ce type que la CSCE enverra en Asie centrale.

Une question en particulier a dominé le débat général sur le renforcement des ins-

truments dont dispose la CSCE pour prévenir les conflits et gérer les crises; à savoir : la CSCE devrait-elle coopérer avec la Russie ou la CEI dans des opérations de maintien de la paix et à quelles conditions? D'un côté, on s'accorde à reconnaître que l'instabilité dans les régions limitrophes de la Russie constitue une menace réelle pour la sécurité de ce pays et pour l'ensemble de la CSCE. De l'autre, il y a les préoccupations légitimes des voisins de la Russie qui s'inquiètent encore au sujet de la transition politique en Russie. Étant donné les nombreuses considérations difficiles liées à ce problème, les ministres ont décidé que les délégations devraient poursuivre la réflexion sur le sujet à Vienne.

Dimension humaine

Dans leur examen de la dimension humaine, les ministres ont suivi de près les recommandations formulées lors de la réunion de mise en oeuvre sur les questions se rapportant à la dimension humaine qui a eu lieu à Varsovie, plus tôt cet automne. On y avait reconnu que cette dimension (les engagements, principes et mécanismes de la CSCE relatifs aux libertés et droits de la personne fondamentaux, à la démocratie et à la primauté du droit) occupe une place centrale dans tous les efforts de la CSCE et affirmé que la concrétisation, par les États participants, des engagements pris en la matière doit retenir tout particulièrement l'attention dans les efforts de prévention des conflits.

Face à la montée inquiétante de l'intolérance dans nombre de pays de la CSCE, les ministres ont adopté une déclaration proposée par la Russie condamnant «les manifestations croissantes d'un nationalisme agressif telles que l'expansionnisme territorial, le racisme, le chauvinisme, la xénophobie et l'antisémitisme».

De nombreuses autres décisions précises ont été prises :

- les organes de décision de la CSCE examineront les questions se rapportant à la dimension humaine dans le cadre des délibérations relatives à la sécurité européenne;
- dans le mandat des missions de la CSCE et dans le suivi de leurs travaux, on insistera davantage sur la dimension humaine;
- le Bureau des institutions démocratiques et des droits de l'homme, organe de la CSCE ayant son siège à Varsovie, sera renforcé dans son rôle et ses ressources;
- les prochains colloques consacrés à la dimension humaine (faisant suite à ceux de 1992 et 1993 sur la tolérance, les minorités nationales, les migrations et la liberté de la presse) auront pour

thèmes les travailleurs migrants, la démocratie locale et les tsiganes (gitans).

Le Haut Commissaire pour les minorités nationales a reçu le très ferme appui des États de la CSCE pour ses travaux portant sur les tensions touchant les minorités nationales. Le Conseil a donc décidé d'accroître les ressources consacrées à son bureau.

FCS

La CSCE est depuis longtemps la principale instance multilatérale où se négocient la limitation des armements et les mesures de confiance en Europe. À l'heure actuelle, les négociations militaires et les pourparlers sur la sécurité ont pour cadre institutionnel le Forum pour la coopération en matière de sécurité (FCS).

Avant la rencontre de Rome, les États membres de la CSCE réunis dans le FCS avaient conclu leurs travaux dans quatre domaines du Programme d'action immédiate (PAI) prévu par le Document d'Hel-sinki de 1992 (voir l'article d'accompagnement). On espérait que les ministres pourraient sanctionner ces accords plus un autre sur les principes régissant la non-prolifération. Cependant, en raison d'objections soulevées par l'Ukraine, ils n'ont pu s'entendre sur ce dernier et, en conséquence, n'en ont sanctionné aucun. Les travaux du PAI, notamment sur l'harmonisation des obligations et sur un code de conduite, se poursuivront dans le cadre du FCS, afin de trouver une entente avant la conférence d'examen de la CSCE et le sommet de Budapest qui se dérouleront d'octobre à décembre 1994.

Liens avec d'autres organisations

Pour que la CSCE améliore sa capacité de gestion des conflits, il est essentiel qu'elle entretienne des relations plus soutenues et mieux coordonnées avec d'autres organisations internationales qui s'occupent de ce domaine, comme l'ONU, l'OTAN et l'UEO. Le Canada a vivement préconisé une plus grande complémentarité et une coopération plus pragmatique entre les diverses organisations surtout en ce qui a trait aux missions de gestion des conflits sur place. Le Canada a cherché à consolider les liens entre la CSCE et l'ONU, tout en reconnaissant le rôle essentiel que peut jouer la CSCE au niveau régional dans des domaines comme la détection rapide et la diplomatie préventive. Le Canada cherche aussi à établir des liens opérationnels entre la CSCE et l'OTAN de façon que l'OTAN puisse soutenir les efforts de diplomatie préventive de la CSCE. À la réunion de Rome, les ministres ont approuvé les efforts déployés récemment par le président en exercice pour nouer des relations plus soutenues avec l'ONU.